

JUNIOUVINE Saint-Michel-des-Loups



Bulletin Municipal

Nos associations

Sommaire

Édito du maire2Édito de la maire déléguéede Saint-Michel-des-Loups2
Nécrologie : Jean LEVAVASSEUR3Jean-François LEGRAND3État-Civil3Flash info3 à 5Décisions du Conseil Municipal6Entretien : Abel Cahu6Urbanisme7Travaux8 et 9Commission Tourisme et Communication10Vie Sociale10Notre École11Entretien : Jacques Caumont11
Rejouets12Les loups de retour12Loups et sorcières12Centenaire de l'Armistice12de la Première Guerre mondiale12Cinéplage12Gym sur la plage13Traill de l'Archange13
Rallumer le feu
Une page d'Histoire : monuments aux morts dédiés à la Grande guerre15 et 16 Entretien : Philippe Renaudet16
CVJ 17 Chorale Tournesol 17 Village La Carrière 17 Comité de Jumelage 18 Le Temps Libre 18 Vernissage 18 Société de chasse La St-Hubert 18 Tennis de table 19 Comité des Fêtes de St-Michel-des-Loups 19 ASJS Jullouville-Sartilly 19 Club des Loisirs de St-Michel-des-Loups 19 Les Amis d'Henriette 20 Tennis-Club 20 ASA de Défense contre la mer 20 Amplitude 21 Avis de Grand Frais 21 Les Jullouvillaises 21 Bibliothèque 21 APE Optimist 27

Édito du maire

Après un bel été et une météo d'arrière-saison exceptionnelle, la nouvelle année arrive à grand pas. Il faut se préparer aux intempéries hivernales, mais aussi se projeter vers 2019.

Jullouville aura l'occasion d'accueillir mi-juillet pour la 2e fois le « Tour Voile » grâce à l'appui du département et de Granville Terre et Mer. La commémoration du 75e anniversaire de la Bataille de Normandie, fin juillet début août, sera aussi l'occasion de faire connaître ou de rappeler qu'à Jullouville le Général Eisenhower avait établi son quartier général « QG » et que tous les généraux venaient par leur petit avion « Piper » assister aux réunions de libération de la France et du nord de l'Europe. Les équipes, le conseil municipal et les agents sont déjà sur le « pont ».

En 2019 les communes devront aussi appréhender les conséquences financières de la suppression de la taxe habitation, et s'interrogent sur les compensations, tout en rappelant qu'à Jullouville, le conseil municipal n'a pas augmenté les bases fiscales depuis le début du mandat.

A ce sujet la dette de la commune, qui était de 4 millions d'euros au 1^{er} janvier 2014, sera de moins d'1.3 million d'euros au 1^{er} janvier 2019, soit une diminution de 70 %.

Cette situation financière nous permettra de mettre en route les projets suivants :

- la vente d'un terrain pour la création d'un pôle santé intégrant les médecins, les infirmiers (la recherche d'un nouveau dentiste n'a pas encore abouti) ;
 - la rénovation des Mielles et de la salle de sports ;
 - le réaménagement du centre-ville avec une halle du marché ;
 - des trottoirs pour Saint-Michel-des-Loups.

La traditionnelle cérémonie des vœux le 11 janvier 2019 à 18 h 00 à la salle des Mielles sera l'occasion d'en reparler.

En souhaitant que vous ayez passé de très bonnes fêtes de Noël et de fin d'année auprès de vos proches et de vos familles.

Alain BRIÈRE, Maire.

L'accueil des nouveaux arrivants



Édito de la maire déléguée

A l'image du Salon de l'Auto qui se tient toujours en automne, ce sont aussi les voitures qui font l'actualité de ce semestre à Saint-Michel-des-Loups.

Comme les habitants du bourg se plaignaient, à juste titre, d'une vitesse excessive des voitures traversant le bourg, un radar pédagogique vient d'être installé sur la D21, non loin de l'église. C'est un dispositif sans but répressif, qui vise à inciter les usagers en infraction (si leur vitesse s'affiche en rouge!) à modifier leur comportement, sans pour autant les verbaliser. Nous allons attendre 2019 pour mesurer l'impact de cette installation, et nous espérons qu'elle contribuera à améliorer la sécurité de tous lors de la traversée du bourg.

Toujours dans le domaine de l'automobile, nous annonçons avec plaisir l'installation, depuis le mois d'août dernier, d'une nouvelle entreprise : « Le dépannage de la Baie », qui répare, dépanne et propose en location des véhicules particuliers ou professionnels (voir p. 4).

Je vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'année et vous dis « A l'année prochaine, 2019 sera une année très animée! ».

Martine Ropiteau, Maire Déléguée de Saint-Michel-des-Loups

À vos agendas

Informations pratiques

Jean LEVAVASSEUR

Nécrologie



Né le 10 décembre 1930, Jean LEVAVASSEUR était l'aîné d'une fratrie qui en comptait sept. Il est décédé le 13 septembre 2018 à l'âge de 88 ans. Il a commencé sa vie professionnelle comme tailleur de pierres dans la commune de Saint-Micheldes-Loups qu'il n'a jamais quittée. Il a ensuite créé sa propre entreprise de maçonnerie et nombre de maisons du secteur ont bénéficié de ses capacités. Une centaine d'ouvriers étaient présents aux meilleurs moments de son activité. Parallèlement à sa vie professionnelle, il a été maire puis maire-délégué de Saint-Michel-des-Loups de 1971 à 1982. Parmi ses réalisations pendant cette période, il faut noter sa participation à la construction de la Cale de Jullouville et de la salle des Mielles. Sportif, il pratiquait le cyclisme à un très bon niveau puisqu'il avait même participé au Tour de la Manche sans oublier les compétitions de ball-trap à l'étranger notamment en Irlande ; la chasse était aussi l'une de ses passions. Dans les années 70, il fut l'un des acteurs de l'association entre nos communes de Bouillon et Saint-Michel-des-Loups.

Jacqueline Bassard, adjointe au maire de Jullouville honoraire.

Jean-François LEGRAND

Originaire de Saint-Hilaire, Jean-François Legrand fit toute sa carrière de dentiste à Sartilly. Cet amoureux de la pêche en mer, chasseur surtout pour la belle promenade dans les matins brumeux, golfeur pour le grand air et bridgeur pour accompagner Brigitte sa compagne. Il avait retrouvé le bonheur il y a une dizaine d'années auprès d'elle et de sa famille, pleine d'enfants et de petits-enfants, dans une belle maison à Edenville. Jean-François aimait la nature et le grand air. C'est à Gênest qu'il avait son jardin secret au bord d'un étang, où il aimait se retrouver et s'entourer d'amis. Cet étourdi, bavard et bon vivant savait capter son entourage par son humour et ses belles tirades et partager sa cave avec ceux qui en reconnaissaient la valeur.

Il a su aussi s'investir auprès de la maison de retraite des Jardins d'Henriette, apportant son humanité et son expérience de professionnel de la santé au sein du CCAS. Il faisait le lien entre les familles parfois désorientées à l'idée de confier leurs proches et l'établissement. Il n'a profité de sa retraite que 4 ans, ce qui est bien peu compte tenu que dès 2016, il fut frappé par un AVC avant de tomber ensuite malade. Jean-François Legrand s'est éteint, à l'automne, à 67 ans.

Florence Grandet.



Jullouville

Décès

Pierre DÉAN 75 ans 10 mai 2018 Michèle CHARLOT 61 ans 20 mai 2018 22 juillet 2018 Clément BONNEFOY 28 ans Arlette HUGUET 74 ans 26 juillet 2018 Georges MULAC 91 ans 28 juillet 2018 Marie-Thérèse NICOT 88 ans 19 août 2018 18 septembre 2018 Pierre LEGRAND 69 ans Janine LEVIONNOIS 89 ans 19 septembre 2018 Denise JUHASZ 95 ans 10 octobre 2018 Lionel SCHVAN 67 ans 19 octobre2018 3 novembre 2018 Dominique DAIROU 68 ans Gilles MERIOT 64 ans 8 novembre 2018 Fernande TOUROULT 85 ans 23 novembre 2018

État-Civil

Mariages

Louis-Philippe BARON et Alice GROUX 19 mai 2018 Alexandre LYS et Lucile DUMORTIER 2 juin 2018 Audric GUEIDAN et Lucie LE GUERROUE 2 juin 2018 William LESGUILLIER et Myrtille WALHAIN 9 juin 2018 Christophe DESMAREST et Muriel SCHMOOR 23 juin 2018 Jean-Loup ARNAUD et Claire MAHIEU 7 juillet 2018 Skander REMADI et Céline RIGOT 21 juillet 2018 Samuel PONCEL-CHAUVIN et Armelle RIQUIER 28 juillet 2018 Jacky DESMEULLES et Michel GAUTIER 28 juillet 2018 Louis MINE et Bérengère FRAISSE 11 août 2018 François FAISANS et Charline LEFEVRE 17 août 2018 Quentin RAFAILLAC-DEFOSSE et Cécile FELTIN 8 / 09 / 2018 Benoît BUISSIERE et Daphné MOREAU 29 septembre 2018 Guillaume JACOTOT et Aurélie DOLÉ 6 octobre 2018

Saint-Michel-des-Loups

Mariages

Jean LEVAVASSEUR 88 ans

Jean-Louis FROUIN 80 ans

Gaëtan GUEGAN et Jérôme PONTHIEU	4 août 2018		
Naissances			
Nolan MAILLARD	6 juillet 2018		
Louna LAPIE	3 août 2018		
Décès			
Maxime LEMIERE 39 ans	19 juin 2018		
Colette OUDIN 75 ans	2 juillet 2018		

13 septembre 2018

13 novembre 2018

Flash info

Salle des Mielles

Cette fois c'est pour de bon : la Salle des Mielles sera fermée pour travaux à compter du 1/09/2019 pour 9 mois avec réouverture progressive au public. Les travaux d'aménagement des abords sont commencés.

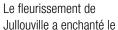


Association Vivance

 $\,$ Mme Deniau organise depuis septembre 2018 des cours de sophrologie à la salle de la Tanguière, mercredi de 10 à 11 h et le vendredi de 16 h 30 à 17 h 30.

Renseignements au 06 76 71 10 81.

Fleurissement



public toute l'année comme le prouve les nombreuses publications de massifs fleuris jusque sur notre page de couverture...

Ville Fleurie

Art contemporain



L'art contemporain s'invite à Jullouville. A l'occasion de l'exposition de Vernissage, l'artiste de rue, Théo Haggaï a réalisé un projet avec les élèves de CP/CE2 pour décorer l'entrée de l'Ecole Eric Tabarly.

Parking Grimaldi

Le parking Grimaldi vient d'être déclassé du domaine public. Une partie restera publique et l'autre sera décernée au Pôle Médical regroupant la pharmacie, les médecins et un cabinet infirmier.



Flash info

Serge LEVILLAND Médaille de bronze

Lors de l'AG du Comité Départemental de Saint-Lô de tennis de table, Monsieur Serge Levilland a reçu la Médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports. Cette distinction honore 45 ans d'engagement au sein tout d'abord de l'US Carolles puis de l'Entente Sportive Carolles-Jullouville. Passionné et infatigable, Serge Levilland simple joueur en 1969, est ensuite devenu animateur technique, arbitre et il accomplit également des tâches administratives au sein de son club et du Comité Départemental.

Digue Paul RICOUR

Le 10 aout 2018, 4 plaques rappelant l'action déterminante de Paul Ricour pour la protection de notre littoral ont été inaugurées. Elles sont disposées aux deux extrémités de la digue et de chaque côté du casino. Monsieur le Maire, les conseillers municipaux, les membres du Syndicat de Défense contre la Mer de Jullouville Centre étaient accompagnés des membres de la famille Ricour. (voir article Défense Mer Centre).



Calliste ANTOINE

Calliste Antoine a couru pour la première fois la mythique Course du Figaro. Cette course en solitaire en Manche et Atlantique est réputée pour son haut niveau. Notre bizuth jullouvillais termine 33e au classement général des 4 étapes. Granville Terre et Mer, le département, le Yatch-Club de Granville et Voile Performance Manche où il s'est entrainé ainsi que son partenaire Immonew peuvent être fiers de lui. Nous aussi!

Pour tout renseignement concernant notre commune, pensez à consulter notre site!

www.jullouville.com

La Ferme en folie...

Cet éco-festival a été comme d'habitude l'occasion d'un réel partage intergénérationnel, pour découvrir ou approfondir la connaissances des produits et animations du terroir. Retenons particulièrement l'après-midi « Nettoyons la nature » organisé par l'ALSH de Jullouville et le concert-bal pour enfants du groupe Loulibop où les enfants du centre sont allés s'amuser au profit du Téléthon



AVAP

Les études pour la création de l'Aire de Mise en Valeur et du Patrimoine (AVAP) du Pays de l'Estran sur les communes de Granville, Saint-Pair-sur-Mer. Juliouville et Carolles entrent dans une phase d'inventaire et de classement des immeubles et des objets du patrimoine. Pendant l'été et l'automne, les bureaux d'étude et les élus ont effectué des visites des différents quartiers de chacune des communes. Les élus se penchent actuellement sur la définition des orientations réglementaires afin d'envisager la gestion de l'évolution des sites en regard de leurs histoires et de leurs qualités patrimoniales (architecturales, paysagères, urbanistiques, environnementales). Après une période de rédaction et de validation, le projet de l'AVAP sera présenté en réunion publique pour information des habitants. Enfin, à l'issue d'une phase administrative de consultation des services de l'État, le projet sera soumis, vers l'été 2019, à une enquête publique.

Vous souhaitez que les performances de votre club soient mises en avant ? envoyez-les nous en mairie à : comjullou@gmail.com

Du nouveau et des nouveaux!

Dépannage de la Baie, c'est le nom de l'entreprise d'Olivier Gastineau qui s'est installée à Saint-Michel-des-Loups, au 292 route des Cinq Chemins l'été dernier.

S'il a conservé pour l'instant l'atelier de M. Picard, c'est pour l'utiliser d'une toute autre manière : il l'a aménagé en garage. Il est en effet mécanicien, et effectue toutes réparations sur les voitures particulières, les utilitaires, les engins de chantier ou de travaux agricoles. Il effectue les dépannages auto 24 h /24 et dispose de véhicules de prêt missionnés par certaines assurances automobiles. Il peut également vous les proposer en location pour des besoins ponctuels.

N'hésitez pas à lui rendre visite, il vous réservera, comme à nous, le meilleur accueil.

Contact au 06 44 28 90 06.



C'est grâce à Coline Esnault, recommandée par Léna, précédente décoratrice que nous sommes partis en Scandinavie le temps du marché de Noël. Cette scénographe de 26 ans connaissait bien son sujet puisque c'est en Lettonie lors d'un séjour Erasmus qu'elle a complété son cursus de scénographe commencé aux Beaux-Arts de Brest puis de Caen.



Pendant plusieurs mois, le temps de proposer un dossier, d'en évaluer la faisabilité avant de passer à la réalisation, Coline a planché sur : comment transporter les spectateurs dans le grand froid blanc de nos noëls d'enfance ?

Elle a su en même temps nous réchauffer aux couleurs chaudes et accueillantes des intérieurs scandinaves. Le bois, matériau noble a été mis à l'honneur, présent dans ses couleurs et ses senteurs. Merci pour ce pari tenu le temps d'un week-end savoureux et chaleureux toujours aussi réussi.

Flash info

Mauricette et Christian Poret tenaient depuis onze ans, la Maison de la presse. Venant de Saint-Malo, en s'installant chez nous ils se rapprochaient de leur Normandie natale.

Convaincus que « le livre se vend toujours bien lorsque l'on connaît sa clientèle », ils avaient su développer un rayon d'ouvrages régionaux réputé. Si les rencontres et les contacts liés avec les jullouvillais leur manqueront, ils sont heureux de pouvoir se consacrer à leur famille et de pouvoir profiter autrement lors de leurs prochains séjours à Jullouville.

Depuis quelques semaines, Nadia Cheldi et Dominique Varenne vous accueillent à Vague à lire. C'est à l'occasion d'une reconversion professionnelle qu'ils ont réalisé ce projet qu'ils portaient et dont ils avaient envie depuis longtemps.



Nadia aime les livres, le support papier, son toucher, son odeur. Ils ont eu un coup de cœur pour Jullouville et ont troqué sans hésiter leur vie parisienne pour adopter la qualité de vie de notre cité. Iils sont ravis de découvrir une clientèle aussi attachante et agréable. Ils fermeront quelques semaines en janvier pour réagencer leur magasin et seront ensuite prêts à réachalander pour aborder 2019.



Un jeune couple associé d'architecte d'intérieur et de peintre décorateur vient de s'installer sur notre commune. Agréablement surpris de trouver une maison 1930 à restaurer à coté du Pont Hogris, c'est justement l'architecture balnéaire préservée dans un ensemble boisé et près de la mer qui les ont attirés chez nous. Mathilde, granvillaise d'origine est diplomée depuis 2013 du SISA de Rennes et a travaillé ensuite à Montréal et sur des plateaux de tournage. Eddy, fils d'un paysagiste de Saint-Pair-sur-Mer a une dizaine d'années d'expérience chez des confrères locaux.

David.ass.contact@gmail.com ou www.david-associes.com Peintre 06 43 32 10 34 Architecte 06 35 13 49 59

Du mercredi 31 juillet au dimanche 4 août 2019, Juliouville associée aux communes voisines vibrera au rythme des cérémonies et manifestations du 75e anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie. Cette opération appelée Piper-Cobra sera pilotée par Philippe Renaudet (voir notre article, rubrique Entretien avec). Elle est labellisée par la Région Normandie et le Département de la Manche comme le sont les évènements commémoratifs du Calvados. Notre cité sera entièrement mobilisée par cet évènement qui devrait attirer un public nombreux, français et étranger, ainsi qu'un certain nombre de personnalités.

La circulation et le stationnement seront fortement impactés. Il y aura des restrictions de circulation, tout particulièrement le weekend pour laisser les grands axes en priorité à

Des informations plus précises sur l'impact pour la population, les commerces et les professionnels du tourisme seront communiquées progressivement par nos différents supports, lorsque le calendrier festif sera totalement calé.

Sachez d'ores et déià qu'outre une cérémonie de la Libération de Jullouville très étoffée, il y aura pendant ces 5 jours un défilé de véhicules d'époque, pour rappeler que Jullouville fut le siège du quartier général des forces alliées du Général Eisenhower, un office religieux avec bénédiction des engins, un bal à thème sur les années 40 et surtout le dimanche, un très beau meeting aérien devant notre plage en hommage au camp aérien de Hotfields. Nous comptons sur la population pour accompagner cet élan avec des décorations, des costumes et le pavoisement des maisons comme cela se fit déjà il y a cinq ans.

piper.operationcobra@gmail.com



Principales décisions du conseil municipal

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUIN 2018

Résidence « Les Rives du Thar »

Le lot n°25 est finalement proposé à la vente. Il mesure 600 m² et est orienté plein sud. Le Conseil valide le principe de la vente, et en fixe le prix à 110 000 €. Résolution adoptée par 16 voix et 1 abstention. Le Conseil adopte également les modifications apportées au permis d'aménager.

Résidence « Les Bords du Thar »

Suite à la décision de la Cour d'Appel de Nantes, et pour compenser le défrichement, le Conseil fait le choix du paiement d'une indemnité d'un montant de 16.770 € à l'unanimité des présents.

Fourniture de toilettes publiques automatiques

Il est proposé de commander deux blocs de toilettes ; un sera posé sur le Parking des Plaisanciers, l'autre sur le Terrain des Grunes. La première de ces résolutions est adoptée à l'unanimité, la seconde à dix-sept voix pour et une contre.

Terrain de Football

Proposition de lancement d'une consultation pour une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la réfection des vestiaires, des sanitaires et des locaux techniques. Adopté à l'unanimité.

Tarifs de la Restauration et des services périscolaires

Adoption à l'unanimité des tarifs suivants, à compter de la rentrée de septembre 2018 : Cantine : 3,50 € pour un enfant ; 3,10 € pour le 2^e ; 2,80 € pour le troisième de la famille. Et pour un adulte : 5,90 €. Services périscolaires : - matin (7 h30-8h30) = 1,30 € et le soir (16 h-19 h) = 2,60 €. Un tarif spécial existe pour le matin et le soir de la même journée : 3 €

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2018

Location de logements communaux non meublés : révision des loyers mensuels. Etage de la Mairie-Annexe de Saint-Michel-des-Loups : le loyer est fixé à 280 € par mois, charges non comprises. Au 27, route des 7 Devises, à Saint-Michel-des-Loups, le loyer est fixé à 450 €, charges non comprises. Pour ces deux locations, un bail sera établi par devant Me HUET-LEROY, Notaire à Granville. Adopté à l'unanimité.

Cabane Vauban

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à déposer une déclaration préalable de travaux et à demander toutes les subventions pouvant être accordées. Adopté par dix-sept voix pour, une contre et une abstention.

Villa « Les Violettes » 21, place de la Gare à Juliouville

Le Conseil Municipal accepte la convention de mise à disposition gratuite, par le C.C.A.S., de cette villa à la Commune de Jullouville. Adopté à l'unanimité.

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AOÛT 2018

Acquisition d'un terrain bâti

Après avoir visité le bâtiment édifié sur un terrain de 300 m², situé au 6 de l'avenue des Sapins à Jullouville, les élus approuvent le projet d'acquisition de ce bien, pour une somme de 200.000 €,



sous réserve d'une estimation du Service des Domaines. Adopté à l'unanimité.

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 OCTOBRE 2018

Avenue de Granville : élargissement du trottoir

Après négociation avec les propriétaires, accord pour céder à la commune une bande d'un mètre environ, permettant la mise en œuvre d'un trottoir correct. L'acquisition se ferait pour un euro symbolique, frais à la charge de la commune, avec prise en charge partielle des travaux de construction d'une nouvelle clôture. Le Conseil s'accorde à l'unanimité pour donner au Maire tous pouvoirs pour la réalisation des actes administratifs et le choix du notaire.

Convention pour servitude de canalisations d'eaux pluviales

en terrain privé. Afin de canaliser correctement les eaux pluviales de la Route de la Pourrie à Saint-Michel-des-Loups, sans inonder une propriété attenante, il est nécessaire d'établir à demeure un ensemble de canalisations d'eaux pluviales de 30 m environ dans cette propriété privée. Il convient d'avoir recours à une convention de servitude pour l'entretien ultérieur de l'ouvrage. Le Conseil autorise le Maire à signer cette convention à l'unanimité.

Fourniture de toilettes publiques automatiques

Demande au Conseil l'autorisation d'installer, des toilettes publiques (celles prévues initialement sur le terrain des Grunes) à proximité de l'Aire de jeux de l'avenue des Frégates, en raison des futurs travaux de la Salle des Mielles qui entraîneront la fermeture des toilettes publiques extérieures. Adopté à l'unanimité.

Ouverture des commerces le dimanche après-midi

Délibération sur la suppression du repos dominical et l'emploi de salariés pendant douze dimanches de l'année 2019, pour tous les commerces de détail. Adopté à l'unanimité.

Location de salle

L'association « VIVANCE » demande la mise à disposition de la salle de la Tanguière pour des séances hebdomadaires de sophrologie. Accord à l'unanimité.

Convention avec la Caisse d'Allocations Familiales

Pour obtenir le versement de la bonification relative à la mise en place du « Plan mercredi », il y a lieu de signer une convention avec la C.A.F. cette Caisse sollicitant régulièrement des conventions, le Conseil Municipal donne à l'unanimité au Maire tous pouvoirs pour signer toutes les conventions à venir avec la CAF. Adopté à l'unanimité.



Abel CAHU

Président du Club de l'AS Juliouville Sartilly

Les terrains de football du Sud Manche ont toujours connu Abel Cahu. Tout d'abord joueur à St-Hilaire dont il est natif, il a ensuite joué pour l'US Avranches. Mais malgré une carrière de commerçant aux horaires contraignants, c'est en tant que cadre de son club qu'il est surtout connu. Arrivé en 1990 à Sartilly, il devient président de l'US Sartilly et l'est toujours. Cela fait 28 ans !. Depuis, le club s'est associé avec celui de Jullouville et a pris son envolée : 260 adhérents, 4 salariés. Cette année, les retombées de la coupe du monde se sont

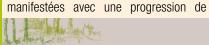
15% chez les plus jeunes inscrits. Attaché aux contacts entre clubs et à la collaboration entre club et communes, on doit à Abel Cahu le partenariat avec le groupe scolaire Tabarly pour les TAP remplacés depuis leur disparition par de nouveaux entrainements sur le terrain de Jullou,



le mercredi matin. Il a également instauré les entraînements du mercredi et vendredi soir pour l'équipe FANION grâce à l'éclairage du terrain.

Il tire un bilan très positif de ses années d'investissements, partagées avec son épouse entrainée dans l'aventure sportive. Il reste marqué par la qualité des rencontres sportives de son club, tout particulièrement par celles de la saison 2015/16 de l'équipe première à Jullouville contre Bayeux dans les quarts de finale de la coupe de Basse Normandie.

Agé de 62 ans il pense à la transmission de l'association pour pouvoir profiter un peu, ne serait-ce que des week-ends! Mais s'il aspire à voyager et à se reposer que les footballeurs se rassurent, Abel ne sera jamais loin des bancs de touche!



Urbanisme

Lotissement communal

Les rives du Thar : le lotissement communal rencontre un franc succès et il ne reste plus que 6 lots à la vente. Plusieurs maisons sont déjà en construction et la Commune a réalisé la voirie provisoire. Il faudra attendre deux ans pour que les équipements définitifs soient réalisés : espaces verts, candélabres etc...

Dans l'attente du prochain projet de lotissement communal « les Hauts de Bouillon » (terrains toujours en négociations), le Conseil Municipal a décidé de réaliser un parking végétalisé de 30 places environ route de Carolles.

Usine d'eau potable

L'ancienne usine d'eau potable située en amont de la Mare de Bouillon, désaffectée, sera détruite. La compétence ayant été transférée au SMPGA, une nouvelle usine d'une capacité beaucoup plus importante et répondant aux normes actuelles est réalisée à Kairon plage, avec une prise d'eau à Surthar.

PLAN LOCAL D'URBANISME



Nouvelles du PLU : la Communauté de Communes envisage d'approuver notre PLU début 2019 puisqu'elle a repris la compétence au 01/01/2018.

Le service instructeur est dorénavant à Bréhal au Pôle de proximité, 14 rue de la Gare, 02 14 24 20 44 - urbanisme@granville-terre-mer.fr La Commune reste toutefois à la disposition du public pour toute information concernant l'urbanisme.

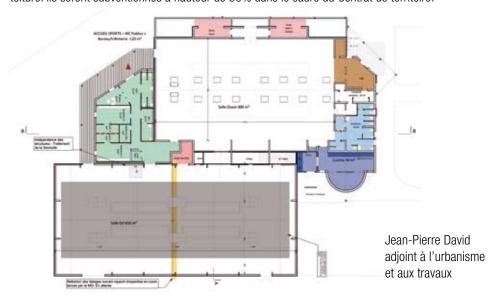
Le SMPGA est une structure récente créée en 2014 par les élus locaux dans une volonté de solidarité entre le pays Avranchin et le pays Granvillais. Il s'agit de rénover les infrastructures de production d'eau potable afin d'assurer la sécurité de la production et de travailler sur la protection du milieu naturel des ressources. Mardi 30 octobre 2018 a eu lieu l'inauguration officielle des deux nouvelles usines de production d'eau potable, en présence de M. le Souspréfet Gilles Traimond, de monsieur le Député Bertrand Sorre, de mesdames et messieurs les élus au Conseil Départemental, ainsi que de nombreux élus du territoire et les représentants des diverses entreprises ayant participé à la réalisation de ce projet.



Les travaux extérieurs d'aménagement ont commencé. Ils seront complétés au printemps par l'installation d'un bloc sanitaire externe plus près de l'aire de jeux pour enfants.

Ce qui devait être initialement une simple mise aux normes de la Salle des Mielles est devenu une véritable restructuration. Cet ensemble comprendra une salle de convivialité et une salle de sports polyvalente, portant la capacité d'accueil totale à 1200 personnes. La particularité, unique dans le département, sera de pouvoir utiliser plus simplement les deux salles séparément ou ensemble si besoin. La salle principale, qui permet les réceptions et évènements divers, sera pourvue d'un nouveau hall d'accueil, d'un espace de réchauffage et de sanitaires aux normes. Un nouvel espace d'accueil indépendant, à l'arrière, permettra quant à lui un accès sélectif à l'une ou l'autre des salles, en fonction du sport pratiqué. Il y aura aussi des espaces techniques et de stockage pour le matériel sportif. La concertation a associé en amont les clubs utilisateurs : tennis et tennis de table. Mais on pourra aussi y pratiquer le badmington, le volley, le basket. A l'arrière un préau permettra aux boulistes de se mettre si besoin à l'abri.

Chiffré au départ à 380 000 euros, les travaux coûteront 650 000 euros, notamment en raison des nouvelles normes qui imposent une isolation performante et par conséquent un renforcement de la toiture. Ils seront subventionnés à hauteur de 60% dans le cadre du Contrat de territoire.





Inauguration des stations jumelles de production d'eau potable de Saint-Pair-sur-Mer et Avranches

La nouvelle usine d'Avranches remplace l'ancienne, dont la construction remonte à 1905. Elle alimentait Avranches, Marcey-les-Grèves et Vains. L'usine de Saint-Pair-sur-Mer remplace les usines de Saint-Aubin-des-Préaux construite en 1925 qui alimentait Granville, Saint-Pair-sur-Mer et l'ancien syndicat de Saint-Planchers et celle du Thar

construite en 1955 qui alimentait Carolles et Jullouville. Ces deux usines à la pointe de la technologie en termes de traitement utilisent les même processus. Après un passage dans les différentes filières de traitement classiques de type physico-chimiques, le traitement se termine par un passage dans des membranes suivant le procédé d'ultrafiltration.

Jean-Pierre Charneau, vice-président du SMPGA

Travaux

Éclairage public rue des Vikings



Dans le cadre de la transition énergétique, la commune procède au remplacement des lampadaires à vapeur de mercure très énergivores et non homologués aujourd'hui, par des appareillages à leds, bien plus respectueux de l'environnement. Plusieurs points lumineux ont d'ores et déjà été modifiés (avenue des Celtes, impasse des Ligures, ...)



Programme de micro-signalisation sur l'ensemble de la commune. Afin d'harmoniser la signalisation des campings, des divers commerces et des bâtiments et équipements publics, des supports de micro-signalisation sont mis en place au fur et à mesure dans les principaux carrefours de la commune.







Rénovation de la toiture et des huisseries.



Voirie provisoire des « Rives du Thar »





Afin d'éviter le stationnement anarchique de campings-cars dans les diverses avenues de la commune, un terrain est mis à disposition gracieusement Avenue du Docteur Lanos Dior. Ce terrain a été récemment arboré pour une meilleure intégration paysagère

Réalisation de trottoirs en centre-ville





Dans le cadre du Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Equipements (P.A.V.E.), et dans un souci de renforcer la sécurité des plus vulnérables, la commune poursuit son aménagement de sentes piétonnes accessibles. Cela se matérialise par la pose de « potelets » sur les trottoirs, par exemple rue du Mont Dol ou du Maréchal Leclerc.

Les travaux réalisés au droit de commerces avenue Armand Jullou et avenue des Sapins, ont permis aussi la clarification de l'occupation du domaine public:





Carrefour avenue du Ruet et des Sapins





Carrefour avenue du Ruet et avenue Armand Juliou

Commission

tourisme, communication et culture

Cette année, pour son animation « Jullou » a joué le jeu des partenariats forts. Les liens tissés avec Festi-Récré, La Ferme en folie, les Sorties de Bains, Jazz en Baie ont remporté un gros succès et nous permettent non seulement de présenter des animations de qualité mais aussi de bénéficier de leur tissu relationnel et d'une campagne de publicité que nous ne pourrions pas nous permettre seuls. C'est avec eux que nous travaillons déjà sur 2019.

Mutualiser à l'échelle du territoire intercommunal nous a aussi permis de libérer de l'énergie pour développer nos propres animations.

Nous avons entrepris de créer un service dédié à l'animation. L'animation, le monde du spectacle en ces temps de contraintes budgétaires, de recommandations drastiques sur la sécurité et de normes en tout genre devient un vrai métier. Si les acteurs de ce service ne sont pas encore figés, nous avons tout de même pour la première fois travaillé avec un réel sentiment d'équipe en tirant toute la richesse et les bénéfices pour les mettre à votre service. Les projets ne manquent pas pour 2019.

Cette saison, vous avez aimé les animations de plage pour tout public, les réveils toniques et



sportifs face au grand large, les sorties nature qui répondent à une vraie demande, les soirées sur le sable pour Cinéplage, le pari gagné ensemble des Feux de la Saint-Jean et celui de Loups et Sorcières à l'automne qui a fait monter le public à Saint-Michel-des-Loups. Les concerts du vendredi ont pris progressivement leur rythme et se sont terminés en apothéose avec celui de la Saugrenue.

Les résultats de la saison, sont aussi le résultat des relations avec la presse, d'une communication qui a trouvé son rythme et son public entre nos différents supports.



Nous aimerions que tous les étés ressemblent à celui de 2018 mais il y a encore de gros chantiers à mener pour que l'animation ne soit pas uniquement réalisable en plein air.

Celui de l'Estival, espace dédié à la culture reste bien placé sur la liste d'attente des « Grands » projets.

> Florence Grandet adjointe en charge du tourisme et de la communication

La communication en chiffres : 15 000 vues par semaine de la page Facebook • 1300 abonnés • 870 000 connexions à la webcam du site de Juliouville

Vie Sociale

Mercredi 10 octobre dernier, un moment festif pour 267 convives

Tables nappées de blanc et ornées de cyclamens, la salle des Mielles avait déjà des airs de fête à l'occasion du repas des Aînés offert par la municipalité. Cette manifestation réunissait 267 personnes de Jullouville et de Saint-Michel-des-Loups. Ces retrouvailles donnaient à chacune et à chacun l'opportunité d'échanger, de resserrer les liens existants, d'en tisser de nouveaux. Entourés par Alain Brière. Martine Ropiteau et Anne Margollé, les doyens et les doyennes ont été fêtés : Madame Jacqueline Thomas de Juliouville et Madame Régine Trubert de Saint-Michel-des-Loups pour les dames, Monsieur Lucien Drieu de Jullouville et Monsieur Jean Marie de Saint-Michel-des-Loups pour les messieurs. Pour l'occasion chacun s'est vu



remettre un cadeau. Avec Yan Hermouet (la Mouette Gourmande), nous avons concocté le menu et nous lui avons confié le soin de régaler les papilles des seniors. L'animation était assurée par Charly M chantant l'âge tendre. L'après midi s'est achevé en dansant.

Anne Margollé adjointe en charge de la vie sociale et des affaires scolaires.

Pratiquer l'Anglais

Vous souhaitez reprendre, apprendre la langue de Shakespeare, vous êtes anglophone installé dans la commune? Participez au « tea time », le lundi de 10 h à 11 h salle nord de la Tanguière.

Apportez un mug!

Notre École

Du nouveau à l'école : la semaine de quatre jours !

L'A.L.S.H (Accueil de Loisir Sans Hébergement) accueille les enfants dès 7 h 30 le matin. De 8 h 30 à 12 h, c'est la classe, de 12 h à 13 h 20, le repas et récréation. Les repas sont préparés à la maison de retraite les "Jardins d'Henriette" et transportés en liaison chaude à l'école Eric Tabarly. La classe reprend à 13 h 30 jusqu'à 16 h. Pour les enfants qui fréquentent l'A.L.S.H., des ateliers sont proposés de 16 h à 17 h : motricité avec Sylvie, initiation au sport avec Laurent et Guillaume, bien-être avec Isabelle. Merci à tous les parents qui se sont organisés afin de permettre à leur(s) enfant(s) de participer à l'intégralité de l'atelier. A 17 h, c'est le goûter. Enfin de 17 h 30 à 19 h les maternelles jouent à leur guise, rêvent ou se reposent , tandis que les élémentaires peuvent suivre l'étude dirigée, participer à des jeux et jouer en autonomie.





Les TPS et les PS sont allés déjeuner aux Jardins d'Henriette dans le cadre de la fête de la gastronomie.

A l'arrivée, « nous étions un peu timides » dit Julia « Nous avons présenté notre fresque avec l'empreinte de nos mains, comme les résidents l'avaient fait » ajoute Lila . Puis « nous nous sommes installés à table » disent en chœur Philippe, Guillaume et Raphaël.

Vendredi 21 septembre fête de la gastronomie! Mangeons avec les doigts...

« Les dames nous ont servis dans des verres de « grands » un cocktail de fruits avec un bonbon sur un pic. C'était délicieux ! » ajoutent Timéo et Hortense. « Et ensuite, nous avons mangé des cubes de melon » dit Jade. « Puis, des nuggets de poulet et de légumes avec des frites en forme de visage ! Nous nous sommes régalés !!! » ajoutent Annaëlle et Tino. « Enfin, pour le dessert, nous avons eu un brownie, du raisin et des bonbons » dit Elias. Après ce repas copieux et délicieux, les enfants sont rentrés à l'école et ont fait une bonne sieste.

Vendredi 9 novembre : Journée Citoyenne

Alain Brière, le maire, Martine Ropiteau, la maire déléguée de Saint-Michel-des-Loups et les adjointes Anne Margollé et Florence Grandet, accompagnés du président de l'association des Anciens Combattants et de plusieurs de ses membres sont allés à l'école Eric Tabarly à la rencontre des enfants.



Les élèves de la classe de CP/CE2 ont eu le plaisir de rencontrer Théo Haggaï, street artiste de Lyon, invité lors de l'exposition d'art contemporain à la salle des Mielles de Jullouville. Un projet artistique commun a été réalisé (voir p. 3)... cela reste une surprise! A découvrir lors de la fête de l'école en juin.

Anne Margollé adjointe en charge de la vie sociale et des affaires scolaires.



Jacques Caumont

Président des Anciens Combattants de Jullouville

Jacques Caumont découvre Edenville en 1956 à l'occasion de vacances avec ses parents à l'Hôtel de la plage. Refusant le sursis que son statut d'étudiant pouvait lui offrir, il est en août 1956 incorporé dans l'armée de l'air et envoyé en Afrique du Nord. Vingt-neuf mois plus tard après une correspondance quasi quotidienne avec la fille des hôteliers, il revient l'épouser à Bouillon. Sa carrière d'Agent Maritime à Rouen leur permettent de revenir régulièrement à Edenville et c'est naturellement à Jullouville que le couple vient s'installer au moment de la retraite. Jacques Caumont succède progressivement à César Bassard, ancien Président des Anciens Combattants, en 2011. L'association réunit aujourd'hui encore 30 adhérents

Il regrette la disparition du service militaire qui était comme un « impôt » que les jeunes payaient autrefois en donnant de leur temps à la nation pour compenser l'éducation donnée par celle-ci ». Malheureusement, au cours du XXº siècle cet « impôt » a été bien lourd, lorsque l'on regarde les listes inscrites sur les Monuments aux Morts.

Organisateur des journées de commémoration, Jacques Caumont précise « qu'être un Ancien Combattant, c'est être reconnu par l'Etat, lorsque la période passée sous les drapeaux est assez longue et correspond à un conflit armé contre un ennemi envahissant le territoire ». Or cette reconnaissance n'est pas toujours immédiate. Elle n'a eu lieu qu'en 1919 pour la « grande guerre ». Pour les combattants d'Indochine et d'Afrique du Nord (Maroc, Tunisie et Algérie), envoyés en mission de « maintien de l'ordre », ce fut beaucoup plus tardif. En ce qui concerne ceux qui ont servi entre 1962 et 1964, il a fallu attendre la loi de finances 2019

pour qu'ils soient reconnus comme Anciens Combattants. Citant René de Chateaubriand, « Les vivants ne peuvent rien apprendre aux morts ; les morts, au contraire, instruisent les vivants. », Jacques Caumont insiste sur l'importance du maintien du souvenir chez ceux qui sont revenus et les vivants.



Retour sur...

Rejouets

La version familiale des promenades et balades contées de Rejouets gagne à être connue et font découvrir les chemins entre mer et campagne.





Justement à la campagne autrefois il y avait des loups. Ceux-ci ont encore eu un beau succès lors de leur présentation à Saint-Michel-des-Loups cet été!



Loups et sorcières

Succès confirmé à la Toussaint lors des animations et contes d'Halloween. Certes il y avait moins de loups et plus de sorcières et même un âne. Mais le public très nombreux était au rendez-vous.









Centenaire de l'Armistice de la Première Guerre Mondiale Ils étaient nombreux à venir honorer avec émotion le centenaire de l'Armistice ce 11 novembre dernier à Bouillon et Saint-Michel-des-Loups.

Un succès confirmé pour Cinéplage, Rio, Master and Commander et Jappeloup ont fidélisé un public conquis l'an dernier et qui s'interroge déjà sur la programmation 2019.



L'an prochain, il y aura beaucoup de surprises!











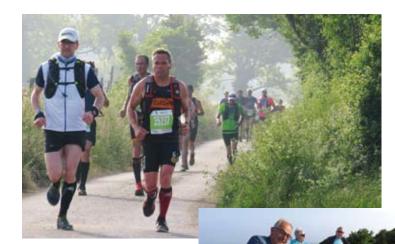
Juliou en Concert

Nouveau programme pour Jullou en Concert avec dans les inoubliables : les prémices des Sorties de Bains et Saturne et ses joyeux osselets, Jaja et, La Vaguabonde qui a allumé le feu!

Nous avons renoué et allumé le feu le 21 juin dans les champs de Bouillon. Quel plaisir de réunir pour une soirée merveilleusement gatée par la météo les jullouvillais du bas et du plateau autour de la buvette du Comité des fêtes et au son de la chorale et du groupe Les Noctambules. Le feu fut certes bref mais intense comme ces moments partagés.



Cela ne rigolait pas cet été sur la plage! En revanche le rythme soutenu des séances animées par Stéphane Rouchy a eu un gros succès multi générationnel et a permis à nos estivants de repartir avec des abdominaux en béton et de nouveaux amis.



Trail de l'Archange

Plus sérieux le Trail de l'Archange parti de Granville le 25 mai a fait son ravitaillement au-dessus de Jullouville avant de s'offrir un final majestueux au Mont-Saint-Michel.



La page de l'opposition

Le pôle santé : une nécessité qui s'impose

Aujourd'hui, les médecins, les infirmiers et la pharmacie sont répartis sur plusieurs sites. Regrouper ces personnels de santé est une opportunité pour eux et les patients/clients. La construction d'un tel pôle par la Commune n'est pas financièrement envisageable. Seule une initiative privée s'avère possible. Le projet présenté permettrait également d'avoir un médecin supplémentaire et un logement pour les remplaçants.

Le parking Grimaldi s'avère, après l'étude d'autres possibilités d'implantation possible, être la mieux adaptée. En effet, il est intégré dans le centre-ville, facile d'accès et offre des possibilités de stationnement pour les professionnels de santé, les patients et les clients. Vu les différents délais administratifs et techniques, son ouverture est prévue en mars/avril 2020.



À la mare de Bouillon, une architecture bizarre!

Le Conservatoire du Littoral a acheté la mare de Bouillon et a rasé la « maison Garnier ». Il était prévu de faire une terrasse d'observation de la faune et la flore. Or, quelle ne fut pas notre stupéfaction à la vue du dossier de permis de construire. En fait de terrasse d'observation, le projet se révèle être un mirador à l'esthétique douteuse de 12,41 m de hauteur au faîtage à environ 100 m de l'infirmerie de la colonie de St Ouen classée aux bâtiments de France. Suite à notre question au conseil municipal du 7 août 2018, selon le maire, le dossier a été validé par les Bâtiments de France et le Préfet. Bizarre, non!

Linky: une position délicate?

Enedis par le biais de sous-traitants installe des compteurs LINKY « dits intelligents » sur la commune. Nous avons été alertés par des concitoyens des méthodes assez agressives de certains installateurs. D'autres nous ont informé de fonctionnements aléatoires de ces compteurs (coupures fréquentes). Après enquête, nous avons découvert que les installateurs étaient ultra chronométrés et surtout n'étaient pas des électriciens confirmés mais venaient d'horizons divers (bouchers, jardiniers...) formés à la va-vite. A nos questions, le maire également vice-président du Syndicat Départemental d'Energie de la Manche - SDEM50 - a répondu de manière vague et dilatoire. Il a précisé que la relève automatique des compteurs permettrait de faire des économies de personnel. Nous comprenons que pour lui, médiateur du groupe EDF, c'est difficile d'être juge et partie.

Travaux

La municipalité met à l'ordre du jour un très grand nombre d'améliorations nécessaires, utiles ou d'agrément.

Mais les projets sont toujours complexes à monter (besoin de cabinets-conseils, connaissances des normes, etc.) et demandent du temps et du travail des personnels techniques et des élus. Il y a un an de retard dans les réalisations nécessaires (salle des Mielles, toiture gendarmerie, assainissement, tennis-club, canalisation du Ruet, ...). La mairie devrait se mettre des priorités et limiter ses ambitions à 18 mois de la fin de mandat. À force de trop « afficher » d'idées et de projets, on disperse ses efforts et le conseil municipal ne sait plus où il en est réellement sur l'avancement et le financement. On voit que les élections municipales sont dans les esprits...

Budget de la commune

Nous déplorons le calendrier d'élaboration du budget, qui est chaque année, voté très tard et avec précipitation dans les derniers jours d'avril (et en plus avec une erreur détectée par nous de 160 000 € le matin même du conseil). Le budget devrait être voté début janvier et élaboré de septembre à décembre avec plusieurs réunions pour les choix d'investissements (dont certains sont d'ailleurs déjà commencés).

L'Estival

Toujours aucun élément nouveau si ce n'est une énième étude-conseil d'architecte commandée sans objectifs définis, ni cahier des charges communiqué. Depuis 5 ans on tergiverse en nous faisant miroiter une volonté d'aménagement.



Mais quelle sera vraiment son utilisation pour répondre aux besoins des associations actives et des habitants ? Récemment de grands mots comme un « pôle culturel » ont été émis, on verra la suite. Mais soyons réalistes : c'est un gâchis. Pourtant les Jullouvillais auraient été si heureux de voir renaître un équipement à cet emplacement plein de bons souvenirs. Six ans ont passé avec une charge cumulée de remboursement du capital et intérêts d'emprunt pour environ 115 000 € plus frais d'études! On est loin des « copains artisans bénévoles » qui devaient s'en occuper pour une rénovation annoncée aux électeurs pendant la campagne électorale.

Une nouvelle halle pour le marché

Le conseil a délibéré sur le projet mis à l'étude d'architecte d'une halle moderne au marché. Cet équipement était bien à notre programme électoral de 2014. Nous sommes surpris de cette proposition du maire que nous ne pouvons qu'approuver pour l'amélioration du marché de Jullouville. Il est probable qu'elle ne serait réalisable qu'après les prochaines élections.

Evènements exceptionnels

On nous annonce le Tour de France à la Voile (renommé maintenant Tour Voile) et un meeting aérien historique COBRA pour le 75° D.DAY, deux évènements qui devraient faire parler de Jullouville et qui concernent notre territoire. Mais à quel prix ? Et comment GTM y participe-t-elle ? N'oublions pas que ce sont des moments éphémères, et qu'il ne faudrait pas que ce soit au détriment des investissements concernant le quotidien des habitants.



toutes nos informations sont disponibles sur notre site internet :

шшш.jullouville2014.com



Pierre CHÉRON



Odile GALIAZZO



Stéphane LEVAVASSEUR CRAPEZ



Daniel LESGUILLER

Une page d'histoire...

Depuis 1870, il existe en France des lieux de mémoire ou des monuments dédiés aux soldats morts pour la France. C'est d'ailleurs le cas du monument devant l'église St Paul à Granville. C'est entre 1919 et 1921 que 9 sur 10 communes comme les nôtres, prendront la décision d'ériger un monument dans notre département.

Sur 1,5 millions d'hommes tombés au champ d'honneur, 250 000 sont en fait des « disparus ». Devant ce phénomène précocement constaté, dès 1916, le Président du Souvenir Français de Rennes avait proposé qu'un soldat français tombé au champ d'honneur, dont l'identité resterait inconnue, soit honoré. Déposé en novembre 1920, le projet de loi ayant pour objet « d'ordonner la translation à Paris et le dépôt à l'Arc-de-Triomphe des restes d'un soldat inconnu mort pour la France au cours de la Grande Guerre » est approuvé à l'unanimité par les députés. André Maginot, Ministre des Pensions, fait connaître les directives pour faire exhumer, le corps d'un candidat. L'ancien front est divisé en neuf secteurs : Flandres, Artois, Somme, Marne, Chemin des Dames, Champagne, Verdun, Lorraine et Alsace. Les cercueils sont acheminés jusqu'à la citadelle de Verdun où une chapelle ardente est installée dans une casemate. Le 10 novembre le ministre tend un bouquet à Auguste THIN, jeune caporal (cherbourgeois) du 132e régiment désigné la veille pour choisir le Soldat Inconnu. Le jeune caporal s'arrête finalement sur le 6e cercueil. Il expliquera son choix en affirmant qu'il a voulu rendre hommage à son régiment (132e) en additionnant tous les chiffres (1+3+2).

L'initiative de rendre hommage à ceux qui ont sacrifié leur vie n'est pas que politique (subventions à hauteur du nombre de décès). Elle est populaire. Ce sont les communes, les familles, les associations d'anciens combattants naissantes qui prennent l'initiative d'ériger un monument. Rares sont les communes qui se « contentent » de monuments élevés dans les églises, ou les entreprises, en plus d'un carré à perpétuité dédié dans les cimetières municipaux. En fait il y a cohabitation entre les initiatives. Mais le Monument aux Morts, à la différence d'un mausolée privé, doit tenir compte des désirs et des opinions de tous car c'est un geste d'hommage public et laïc. Depuis subordonné à l'avis du Chef de l'État vite débordé, la loi de 1922 décide que seul celui du préfet suffira.

La fonction de l'édifice est de rassembler toute une population autour de la mémoire de ceux qui ne reviendront pas. Notons que l'on parle de « tous » : gradés comme simples soldats.

Petite histoire des monuments aux morts dédiés à la Grande guerre



Tous ont servi pour la France et sont unis dans la mort dans un même hommage. On grave le nom du soldat dans la pierre par ordre alphabétique ou chronologique du décès. Ce monument permet de rendre un peu de gloire aux disparus (1 enfant sur 12 est orphelin après-guerre) et pour beaucoup de familles d'avoir un lieu où se recueillir (17% des morts sont en fait des « disparus »).

Entre 1920 et 1925, il s'inaugure 16 monuments par jour en France. Rares sont les communes épargnées au point de ne pas avoir un Monument aux Morts comme Beuzeville au Plain (à côté de Sainte Mère Eglise) qui n'avait que 74 habitants en 1914.

Le sens que l'on veut donner aux monuments est varié selon les communes et revêt une connotation politique et sociale. Le choix peut avoir soulevé de larges débats. Mais le réel dilemme est financier... la France est ruinée. Traditionnellement le culte des morts appartenant à l'Église, la jeune IIIe République tient à être à la hauteur de la loi de séparation de l'Église et de l'État de 1905. Le Monument aux Morts étant un hommage laïc, il doit donc être financé par de l'argent public et installé dans un lieu public. L'épitaphe fait l'objet d'un grand soin mais peu d'originalité. Ils sont érigés sur la voie publique (comme celui de Bouillon) ou sur la place de la mairie (50% des monuments en France et pour 25 communes dans la Manche). L'espace est alors rendu sacré, délimité par des colonnes ou par des obus reliés par des chaînes. 15% des monuments sont érigés à l'entrée des cimetières (comme à Saint-Michel-des-Loups) et 25% seulement à proximité des églises. Aux

finances communales s'ajoutent des dons privés ou venant de manifestations organisées à cet effet. La plupart des communes de la Manche, comme les 2 nôtres, modestes communes rurales, doivent se satisfaire d'une stèle de granite s'apparentant à des obélisques surmontées d'une croix et orné d'une palme symbolisant la victoire.

Carolles aurait inauguré son monument en 1919. Le monument à Bouillon, est décidé le 25 février 1920 et inauguré en novembre 1921. Vingt noms de soldats morts pour la France y figurent, soit 5% de la population (410 habitants en 1914) ; la moyenne d'âge des disparus est de 29 ans. Tout comme à Saint-Michel-des-Loups où le monument a été inauguré plus tardivement en 1926. Quatorze noms y figuraient. Un quinzième a été rajouté en 2017 (414 habitants en 1911).



Les communes plus aisées ou mieux dotées par l'État (les régions occupées par la guerre par exemple) s'offrent de coûteuses productions d'artistes. Mais toutes les communes qui se sont voulues originales, inaugurent plus tard leurs monuments comme Granville en 1922. Il y a des délais de fabrication ou d'approvisionnement de matières premières, rares après-guerre.

Le monument de Granville pour ne citer que lui, est une œuvre de Georges Perez et provient des fonderies lorraines du Val d'Osne. Pour s'éviter les trop longues recherches, beaucoup de communes font leur choix sur catalogue...

Pour ces monuments qui ne sont ni des monuments religieux, ni personnels, il faut innover. On utilise les symboles patriotiques français (le coq), les obélisques et autres formes

pyramidales ou colonnes inspirées de l'Antiquité, comme



... Une page d'histoire (suite)

pour nos monuments (Bouillon et Saint-Micheldes-Loups), la colonne brisée symbolisant la jeunesse fauchée par une mort prématurée.

On ajoute des signes ornementaux (croix de guerre créée en 1915), couronnes de lauriers ou de chêne (symbole de victoire et de force), des palmes (plus chrétiennes) ou symboles d'éternité : olivier, acanthe, if ou cyprès.

Les représentations du deuil et l'affliction sont incarnées par des piétas, la Vierge, Jeanne d'Arc , des mères ou veuves et des orphelins. Rares mais célèbres sont les monuments pacifistes comme celui d'Équeurdreville. Réalisé par Emile Rodez, il représente une veuve soutenant ses enfants et l'inscription : « Que maudite soit la guerre ». Il est inauguré en 1932. Mais on peut aussi rencontrer d'autres allégories portées par des silhouettes féminines belles et épanouies drapées à l'antique. La Victoire brandissant des lauriers accueille et protège sous ses ailes les combattants ou couronne un soldat blessé (Avranches). Elles peuvent représenter la France, enveloppée dans un



drapeau, embrassant un agonisant ou accompagnant les derniers instants d'un mourant. Le héros, vivant et vainqueur transmet le sentiment patriotique comme à Granville ou à la La Haye Pesnel, mais mort ou agonisant, il exalte le chagrin des survivants et perpétue le

souvenir à travers les générations. Peu de monument représentent la dureté des combats, symbolisée par des reconstitutions de corps à corps, ou des scènes de la vie quotidienne de poilus. On n'y retrouve pas d'expression revancharde mais beaucoup de fatigue et de lassitude.

On grave ensuite souvent dans les villages, sur le même monument le nom des morts de la 2° guerre mondiale, puis de la guerre d'Algérie ou d'Indochine.

Placés au cœur de nos bourgs, les Monuments aux Morts ont pris place dans notre espace quotidien. Ils sont le cadre de nouveaux rites laïcs et patriotiques. Le 11 Novembre, jour de l'Armistice, devient en 1922 un jour de fête nationale chômé et l'est toujours 100 ans après la fin de la Grande Guerre. Gageons que les efforts pour transmettre cette mémoire à l'occasion du centenaire de l'armistice de la Première Guerre Mondiale tendront à raviver les motivations ou tout du moins à susciter un nouvel intérêt, non plus seulement familial mais historique, patriotique et citoyen.

Florence Grandet



Inconnu des Jullouvillais, ce Choletais de 45 ans aux origines granvillaises sera pourtant celui qui, l'été prochain, orchestrera l'opération « Piper Opération-Cobra ».

Cette manifestation commémorera sur notre territoire, et plus spécialement à Granville et Jullouville, le 75ème anniversaire du D-DAY et de la Bataille de Normandie. Pilote depuis 30 ans, il a réalisé en 2015, un quasi tour du monde en avion sur les traces de Jules Verne. Sa passion du vol s'est enrichie de compétences acquises au fil d'une vie professionnelle riche. Ce diplômé de Sciences Po et de l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale (IHEDN) est attaché de direction dans une entreprise internationale; il est aussi expert en communication, officier de réserve et également ancien directeur de cabinet en collectivité. En 1996, Philippe Renaudet créé l'Aérienne du Choletais. Il en est toujours le Président. A ce titre, il a organisé des meetings aériens considérés comme parmi les plus importants de France.

Ceux-ci réunissaient une centaine d'avions civils et militaires, dont la Patrouille de France, le Rafale, la Royal Air Force....

Ces manifestations accueillaient plus de 40 000 spectateurs grâce à 2000 logisticiens dont 1200 bénévoles. L'équipe organisatrice de ces manifestations sera l'équipe organisatrice

du PIPER OPERATION COBRA. L'une des pièces maîtresses du dispositif, le directeur des vols, sera ainsi un ancien leader de la Patrouille de France et Directeur des Equipes de présentation de l'Armée de l'Air, le Colonel Christian Velluz.



C'est à l'occasion de la restauration d'un Piper L4H de 1942 en 2011 que Philippe Renaudet s'est intéressé à l'histoire de ce petit avion, surnommé la « jeep du ciel ».

Ces avions légers américains étaient utilisés pour le repérage, l'évacuation de blessés et la liaison entre les troupes et le transport d'autorités.

Cette histoire l'a naturellement fait « atterrir » à Bouillon, où, entre le 31 juillet et le 29 septembre 1944, les américains établirent la base aérienne dite « Camp Holts Fields pour desservir le SHAEF (Supreme Headquarters Allied Expedionary), le grand quartier général des forces alliées d'Einsenhower implanté à Jullouville »

Située tout simplement dans les champs qui surplombent aujourd'hui notre cité balnéaire, cette piste d'avions était entièrement dédiée à Eisenhower. De ce lieu emblématique, il commandait 3 millions de soldats engagés en Europe et en Afrique du Nord.

Tous les généraux alliés l'ont utilisée et beaucoup, comme les Généraux Eisenhower, Patton ou Bradley se sont posés maintes et maintes fois à Camp Holts Fields en Piper.

Organisateur-né, à l'enthousiasme communicatif, Philippe Renaudet et son équipe de bénévoles sillonnent depuis plusieurs mois le Sud Manche en quête des meilleures opportunités pour mettre en valeur cette page extraordinaire et décisive de l'Histoire : un travail titanesque qui mettra Jullouville au coeur de l'Histoire.

Pour Philippe Renaudet : « La manifestation du PIPER OPERATION-COBRA est un projet d'exception, hors normes et d'une grande noblesse car il allie à la fois le devoir de mémoire et l'Histoire de France. Il est de plus extrêmement fédérateur car réunissant des personnes de toutes générations et de toutes obédiences. Enfin, le fait que mon grand-père soit natif de Granville revêt ce projet d'une valeur toute particulière à mon engagement ».

La saison de nos associations

CVJ

La saison 2018 du CVJ s'est clôturée le 13 octobre dernier par l'Assemblée Générale. Avec un bilan d'activité et financier positif (hausse du nombre d'adhérents et développement des embarcations partagées Catalib et PaddleLib), le CVJ souhaite poursuivre son développement afin de répondre à la demande de ses membres. La présence d'Alain Brière, Maire de Jullouville a permis d'évoquer le sujet des enjeux futurs de la base nautique : "Permettre le partage des lieux et rénovation des locaux du CRNG et du CVJ sous la houlette de la communauté de commune Granville Terre et Mer en vue du développement touristique et économique local". A noter également, la réélection des membres du Bureau et la nomination de Morgane Douard au poste de Secrétaire.

Morgane Douard, Secrétaire du CVJ Suivez notre actualité sur la page Facebook : www.facebook.com/CVJullouville



Village « La Carrière »

Notre association a organisé sa sortie annuelle à Cerisy au « Mont Belle Etoile » pour la fête des rhododendrons au printemps. Le soleil étant de la partie, le pique-nique et la visite du site étaient une vraie réussite.

Cette sortie, inscrite dans les activités de l'association, vise à resserrer les liens entre voisins du même quartier et ce depuis 12 ans déjà. Dans le même esprit, nous organisons aussi : un vin chaud, une Galette des Rois, des sorties pêche, un déjeuner de quartier, le vide grenier de Saint-Michel-des-Loups et une ou deux autres sorties au gré de nos inspirations.

Marie Catherine Lemonnier-Beaumont, présidente



Chorale Tournesol

Lors de l'Assemblée Générale annuelle de mars 2018, pour des raisons personnelles, la





Cela nous encourage à nous déplacer une fois ou deux dans l'année pour nous produire dans le Sud-Manche. Ce sera une expérience nouvelle qui demande de la communication et des partenariats dans les communes retenues ; expérience intéressante pour les choristes et qui fait connaître Jullouville. Après le succès de la sortie organisée en 2018 à Vitré pour assister à un concert de la chorale Coup d'Choeur de Laval (ensemble de 200 choristes bénévoles d'un niveau de chant, de mise en scène et de répertoire d'une rare qualité), celle-ci sera reconduite en 2019.

Comme chaque année, à l'église Notre-Dame des Dunes, le dimanche 16 décembre, a eu lieu à 15h notre concert de Noël suivi d'un pot d'amitié à la salle des Mielles. Le public nombreux a été satisfait de notre prestation.

Daniel Lesquillier.



Cet été fut particulièrement beau, chacun à pu profiter de la mer, de la plage, des bains et jeux d'eau avec des engins de plage gonflables. Certains ont même oublié devant cette météo idyllique le risque de laisser sans surveillance des enfants et ces engins flottants de loisirs, surtout par vent de terre. Dès début juillet la vie de la station a été mouvementée par de multiples interventions pour des engins de plage qui avaient pris le grand large... L'une d'elle aurait pu très mal se finir avec 3 enfants à bord!

Du côté de nos manifestations, le beau succès de notre soirée « Apéro Dinatoire » a animé la Station au mois d'août. Il y a fait très beau et vous étiez nombreux à profiter de cette soirée en musique au bord de la mer. Nous en préparons d'autres pour l'année 2019 avec toujours en ligne de mire, notre projet de nouvelle embarcation. Deux dates à retenir pour celles et ceux qui nous soutiennent : 30/03 pour un loto et le 20/04 pour une journée portes ouvertes. Venez nous rencontrer lors de ces journées, nous avons besoin de vous.

Notre force c'est votre soutien!

Vous pouvez suivre l'actualité de la station sur notre site Facebook ou Twitter, ainsi que sur notre site SNSM Jullouville.

Pour toute personne intéressée pour rejoindre une équipe de bénévoles, des formations et exercices sont proposés tout au long de l'année pour intégrer l'équipe.

Contact : Chrétienne Géraldine 06.32.53.51.65 ou geraldine.chretienne@wanadoo.fr

La Présidente : Géraldine Chrétienne



Comité de Jumelage Juliouville

<mark>Julio</mark>uvil Crozet



La sortie de printemps annuelle de « Sable et Neige » s'est déroulée dans une excellente ambiance. Le matin, sous la pluie, visite du château « Le Rocher Portail » à St Brice en Coglès, ioli cadre et histoire intéressante. Puis après un pique-nique en commun, nous nous sommes rendus au Cimetière Militaire Américain de Saint James! Quelle émotion! Nous avons assisté à la fermeture du lieu, à la sonnerie aux morts et à la descente du drapeau américain avec les explications du Conservateur du site, tous tournés vers les milliers de tombes. Au mois de mai 2019 nous répondrons à l'invitation de nos amis de « Neige et Sable » et nous partagerons encore quelques bons moments en continuant de découvrir les alentours de Crozet. Rejoignez-nous car il faut que ce jumelage perdure et que les liens d'amitié existants se renforcent avec des personnes et des idées nouvelles. Venez nous retrouver à notre stand au marché de Noël de Jullouville pour goûter notre fameux vin chaud (à consommer avec modération). Donc à bientôt!

Contact présidente : Claudine Heitzmann au 02 33 61 9108



Vernissage

L'association Vernissage présidée par Yvette David nous a surpris une nouvelle fois avec cette ouverture sur l'art abstrait. Cette troisième édition de l'Evènement nous a enchantés pendant le week-end de la Toussaint à la Salle des Mielles. Etaient exposées des œuvres d'Agnès Montmayeur, Philippe TatiMouzo, Théo Haggaï, Rhizo et bien d'autres.



Le Temps Libre

L'association fière de ses 140 membres montre son dynamisme par un panel d'activités variées. Elles répondent aux besoins des seniors résidant toute l'année ou souvent présents à Jullouville. Ce sont : le voyage annuel, la gymnastique, la promenade, les causeries, les visites d'entreprises ou musées, la cuisine, l'informatique, la peinture, le marché de Noël, la soirée anniversaires, etc.

Elle est toujours présidée par Roselyne Bailly et son bureau propose et décide des choix de sujets et du programme mensuel.

Cette année, c'est sur l'île de Malte que les membres se sont rendus en voyage culturel et touristique pour y découvrir une histoire riche et de beaux paysages méditerranéens.

La fondation de La Valette par les Chevaliers de Malte et les fortifications élevées pour se protéger des pirates barbaresques nous ont rappelé cette époque risquée. Cathédrales, églises, sites archéologiques ont comblé les 26 visiteurs – souvent photographes.

Leur diaporama a été présenté fin septembre au cours d'un dîner apprécié.

En juin 2019, la destination de l'Italie du Nord a été retenue pour ses paysages romantiques des



Soirée anniversaire animée par le groupe musical Triumvirat

lacs de Garde, Côme, Iseo puis les villes de Vérone, Padoue, et Venise. A la rentrée, la gymnastique volontaire a repris avec un ou deux cours hebdomadaires (choix possible) réunissant une soixantaine d'adeptes.

Une forte demande est aussi constatée pour la gymnastique douce. Nous avons remis en place un cours mardi et vendredi de 11h à 12h à La Tanquière.

Le stand au marché de Noël a été présent comme chaque année. Pour les nouveaux arrivants, les renseignements ou inscriptions peuvent être pris au local de La Tanguière les après-midi (sauf le mardi et le week-end) ou en téléphonant au 02 33 51 06 56.

Société de chasse « La Saint-Hubert »

La société intercommunale de chasse « La Saint Hubert » de Saint-Michel-des-Loups, association de type loi 1901 est ouverte à tous les résidents dans les communes de Jullouville, Saint-Michel-des-Loups, Carolles, Champeaux et Angey. Composée d'une bonne soixantaine d'adhérents, elle participe au maintien de la biodiversité.

Adhérente de la Fédération départementale des chasseurs de la Manche, elle bénéficie du soutien technique et logistique de cette fédération, par divers organismes tel que le réseau SAGIR, pour le suivi des risques et des maladies sur la faune transmissibles à l'homme pour la plupart : la grippe aviaire, la maladie de Lyme due aux tiques, la leptospirose due aux rats et ragondins transmise par l'urine dans l'eau, l'échinococcose alvéolaire due aux renards et aux chiens et extrêmement dangereuse voire mortelle. Elle invite tous les utilisateurs de la nature à la prudence concernant la consommation de fruits sauvages ou légumes crus ramas-

sés à même le sol ou près du sol; seule la cuisson est efficace pour faire disparaître le ver ou ses oeufs.

Elle recommande d'éviter de manipuler les cadavres d'animaux ou de se munir de gants à usage unique. Elle participe à la régulation des espèces nuisibles, corbeau freux, corneille noire, renard, mustélidés dans les maisons d'habitation. Elle se tient à la disposition des habitants pour le piégeage et la régulation d'espèces classées nuisibles. Le blaireau n'est pas classé nuisible, c'est un animal dont la chasse est autorisée en vénerie sous terre du 15 mai au 15 janvier chaque année. Le seul moyen légal de le réguler est le déterrage avec des chiens, dans les terriers, sur des terrains où nous avons le droit de chasser du propriétaire. Il ne donne pas lieu à indemnisation. Si vous constatez des dégâts dans votre propriété ou la présence de terriers vous pouvez en informer la société intercommunale de chasse qui, à votre demande, pourra éventuellement intervenir.

Guy JOUXTEL président de la société de chasse « La Saint-Hubert » de Saint-Michel-des-Loups.





Tennis de table

Entente Sportive Carolles-Jullouville



Le club a inscrit 4 équipes en championnat départemental pour la saison 2017/2018 et 3 équipes en départemental pour la saison 2018/2019. Résultats de la 2e phase de janvier à mai 2018 : l'équipe 1 termine 4e de sa poule en Départementale 1, l'équipe 2 termine 8e de sa poule en Départementale 2, l'équipe 3 termine 2e de sa poule en Départementale 3, l'équipe 4 termine 7e de sa poule en Départementale 4.

Saison estivale 2018 : le traditionnel Tournoi Annuel du 14 et 15 août s'est très bien déroulé comme le prouve la photo des vainqueurs du tableau « toutes catégories » entourés des élus de Jullouville.

Malgré une légère baisse de participation la première journée, la 2º journée, a accueilli un nombre accru de joueurs de haut niveau en provenance de la Manche et des pongistes de différentes régions de France.

Entraînement : lundi de 17 h à 20 h et mercredi de 20 h 30 à 24 h à la salle des Mielles de Juliouville.

Ecole de Tennis de Table : l'école de Tennis de Table encadrée par des joueurs confirmés se déroule le lundi de 17 h 00 à 18 h 00 à la salle des Mielles de Jullouville.

Le président souhaite à tous les joueurs une bonne saison 2018-2019.

Contact:

M. Serge Levilland 02.33.61.88.02 ou 06.85.37.69.12, serge.levilland@orange.fr, Mr Jean-Claude Lemonnier 02.33.61.46.99, jeanclaude_lemonnier@yahoo.fr



Club des Loisirs de Saint-Michel-des-Loups

Les 45 adhérents du club se montrent toujours aussi dynamiques. Grâce à eux la fête-brocante du 13 août a bien marché malgré une météo plus qu'humide ce jour-là.

Les rencontres du mardi après-midi ont repris dès le 4 septembre dans la bonne humeur générale. Jeux de cartes, rummy et petits travaux manuels tels que carterie, broderie, tricot, se mettent en place après le café. Chaque 3º mardi du mois les anniversaires se fêtent avec gâteaux et boisson.

Comité des Fêtes de Saint-Michel-des-Loups

La saison estivale du Comité des Fêtes a commencé dès le mois de juin, lorsque les bénévoles de l'association ont assuré le service de la buvette de la soirée des Feux de la Saint-Jean. C'était très réussi.

La Fête Communale de Saint-Michel-des-Loups a eu lieu le 22 juillet, et c'est sous le soleil que les étalages des brocanteurs d'un jour ont été garnis. et ... vidés très rapidement pour certains ! Les nouvelles animations (jeux en bois et combats de sumos) ont ravi les jeunes et moins jeunes. Le mouton à gagner, très cabot cette année, s'est taillé la part du lion des photos en tout genre et la tombola a fait pas mal d'heureux gagnants repartis avec de très beaux lots. Comme tous les ans, les crêpes et les galettes cuites sur place sont parties comme des petits pains. Une très belle fête donc, organisée et réalisée grâce à l'implication indispensable d'une cinquantaine de bénévoles que nous ne manquons pas de remercier chaque année.



Enfin, tout au long de l'été, c'est grâce à la logistique du Comité des Fêtes que chaque mardi en fin d'après-midi, le public a pu venir frissonner à Saint-Michel-des-Loups en assistant au spectacle des Baladins de la Vallée d'Argent; une heure de récits et de contes à propos des loups, pendant que ces seigneurs de la forêt (tenus en laisse, ou pas !) gambadaient ou s'appropriaient la vedette ! Une manière très originale de faire connaissance avec ces animaux et de pouvoir discuter de leur place actuelle dans la nature. P.S. Aucun enfant n'a été mangé (les loups en captivité préfèrent le poulet !) et la photo montre qu'ils ont plutôt apprécié le spectacle !

Martine ROPITEAU, Secrétaire du Comité des Fêtes de Saint-Michel-des-Loups.

ASJS Jullouville-Sartilly

Cette année, l'équipe 1re évolue toujours en R3. Les joueurs et l'entraîneur Mickael Lenaour sont actuellement dans la première partie de tableau. Le maintien à ce niveau reste la priorité du club. L'équipe B de Bruno Leguédé espère jouer les premiers rôles dans le championnat de D3. Les joueurs sont 3e du classement. L'équipe C dirigée par Dominique Lebouteiller a fini première de son groupe. Cette montée en D4 est la juste récompense d'un groupe solidaire et dont l'état d'esprit fût irréprochable. Le président Abel Cahu et Dominique Lebouteiller se sont vus remettre le Trophée des Champions par la direction du district de football de la Manche le 25 octobre. Les Vétérans jouent toujours le vendredi soir au stade de Jullouville. Les personnes intéressées

stade de Jullouville. Les personnes intéressées sont les bienvenues. Le groupe des féminines est composé à ce jour de 22 jeunes filles. Les dirigeants réfléchissent à la possibilité d'engager un entraîneur féminin pour ce groupe très assidu. En remplacement des TAP (temps d'activités périscolaires), avec l'aide des élus et de Guillaume Lesaout, l'école de foot a repris le



mercredi matin au stade de Jullouville. De nombreuses activités sont proposées aux enfants. L'effectif du club pour cette saison est de 270 licenciés dont 200 jeunes de 6 à 17 ans.

L'équipe dirigeante et les élus étudient une réhabilitation des vestiaires du stade de Jullouville. La grande vétusté des infrastructures devient un gros problème pour le club qui évolue au niveau régional.

Dominique Lebouteiller.

Equipe dirigeante et contact :

Président : Abel Cahu - 0233682315

Vice-présidents : Bruno Leguedé - 023348660

Dominique Lebouteiller 0233508099 Vétérans : Pascal Petit - 0626904448 Entraîneur : Mickael Lenaour 0614831741

Educ. jeunes: Guillaume Lesaout 06 47 96 26 41



La visite de la ferme mohair-alpaga à La Baleine a laissé de très bons souvenirs, et bien d'autres projets se mettent en place pour finir 2018 et aborder 2019 : bowling, mini-golf, repas de Noël, cabaret en février ; toutes les idées sont les bienvenues. Habitants de Saint-Michel-des-Loups ou communes avoisinantes, vous êtes conviés le mardi après-midi de 14 h 30 à 17 h 30 à la salle de l'ancien presbytère pour partager ces moments d'amitié avec nous.

Contact : Aline de la Varde 02 33 51 34 33 ou directement sur place.



19

Les Amis d'Henriette

La période estivale s'est montrée très favorable aux activités de plein air et la chaleur a même invité les résidents à profiter des charmes des bains de mer : grande nouveauté de cette année. A la demande d'une résidente, une aide-médicopsychologique s'est emparée de l'idée et, grâce à la collaboration de Madame Guesdon et de l'association, le tire-à-l'eau qui somnolait dans le local de la SMNS, a pris du service comme en témoigne la photo ci-jointe. La mise en place n'a pas été simple car, à tous les paramètres nécessaires à l'organisation d'une activité, il fallait ajouter l'horaire des marées et là... même Madame la Directrice n'y pouvait rien !! Dans la foulée quelques Résidents moins téméraires se sont contentés de braver les vaguelettes en marchant dans la mer. Merci à un ami coopératif, Jean-Pierre Besnard, qui a bien voulu jouer les maîtres-nageurs.

A la rentrée, pour fêter le soleil automnal, nous avons déjeuné à La Promenade. 31 Résidents étaient de la sortie, le repas fut excellent. Sous la direction de Madeleine, une bénévole, les chœurs qui ont accompagné le café, à défaut d'être musicalement parfaits, témoignaient du plaisir et de l'enthousiasme des chanteurs. Nous avons aussi écouté le concert de clôture du 11e Festival Musical de l'Abbaye de La Lucerne dans le cadre des Journées du Patrimoine. Tout le monde a été enchanté tant par le concert lui-même que par la splendeur de l'Abbaye. Pour l'année à venir, nous espérons, entre autres, pouvoir améliorer le fonctionnement des activités thérapeutiques et d'éveil associant des animaux. Nous avons signé avec l'association l'Intermed'Animal une convention aux termes de laquelle cette association interviendra une fois par trimestre dans l'établissement mais, pour une plus grande efficacité, il faudrait pouvoir dédoubler le groupe de résidents concernés et prévoir des rencontres dans les chambres pour ceux qui sont alités. Les finances de l'association ne le permettent pas pour l'instant.

Les Amis d'Henriette remercient très vivement tous ceux qui les aident, en particulier la Commune, l'Administration et le Personnel des Jardins d'Henriette.

Adhésion à l'association : 15 €
Contacts Association :
Yvette Ramain 02 33 51 37 16
yvette.ramain@orange.fr
Marie-Luce Guillemette 02 33 61 94 14
ml.quillemette@cloud.com



Tennis-Club Jullouville

73, avenue de Kairon 50610 Jullouville 02 33 61 23 88 www.club.fft.fr/tc.iullouville



Le Tennis Club de Jullouville, vous accueille toute l'année dans un cadre d'exception de 5 ha au milieu d'une forêt de pins et sur ses 9 courts (5 en terre-battue & 4 green-sets).

Toute l'année, l'école de tennis : les cours, dispensés par Valentin Lucas, se déroulent le mardi et vendredi soir à la sortie de l'école. A noter que chaque enfant inscrit à l'école de tennis dispose d'un libre accès (gratuit) aux infrastructures du TCJ. Une trentaine d'enfants sont inscrits cette année.

Les équipes porte-drapeau du club :

11 équipes sont engagées en compétition et représentent le TCJ dans toute la Manche et la Normandie.

Au printemps : 1 équipe femmes, 3 équipes hommes et 3 équipes vétérans. L'équipe 1 homme évolue en RM2, l'équipe femme en RF2.

Faits marguants en 2018 :

- le Tournoi Open (27 juillet au 05 août) a rassemblé plus de 500 joueurs et joueuses ; plus de 500 parties (simples et doubles) se sont jouées ;
- tournoi Jeunes sur terre-battue (25 au 30 août) ;
- organisation de nombreuses soirées à thème.



La diffusion des matchs de l'équipe de France sur écran géant jusqu'au titre de champion du monde a remporté un vif succès.

L'avenir : le club projette la construction de deux courts couverts, pour mettre à disposition de ses membres les structures et moyens nécessaires à la pratique du tennis tout au long de l'année et développer son École de Tennis pour les jeunes et les adultes. Ces courts couverts permettraient la création d'un centre de formation, une section orientée « compétition » et une pépinière de jeunes talents.

Un tournoi en hiver pourrait être envisagé en plus d'évènements divers.

Contacts

Retrouvez l'actualité du Tennis Club sur les réseaux sociaux :

Facebook: Tennis Club de Jullouville Instagram: tennisclubjullouville En hiver, réservation par mail: tennisclubdejullouville@hotmail.fr ou par téléphone 02.22.61.91.16

ASA de Défense contre la Mer Jullouville-Centre Digue Paul Ricour

En 1936, l'érosion, continue depuis plusieurs années, avait largement entamé le talus de la promenade et certains murs de clôture des villas menaçaient de s'effondrer.

La situation devenait critique. Les propriétaires du périmètre de l'ancien syndicat des propriétaires de Jullouville ont décidé de constituer une association de défense contre la mer dont le président était Paul Ricour, propriétaire à l'époque du chalet Mary-Pol. Celui-ci a été à l'origine de la construction de la digue pendant l'intersaison 1936-1937. Il a fait preuve pendant cette période de sa compétence et de sa rigueur acquises pendant sa carrière militaire. Cette digue a permis de stopper l'érosion marine et de reconstituer la promenade dont nous bénéficions depuis plus de 80 ans.

L'association a décidé, en assemblée générale 2017 de donner le nom de Paul Ricour à la digue dont elle assure la gestion. Elle a commandé quatre plaques qui ont été installées par la mairie aux extrémités de la digue et en bas des escaliers à droite et à gauche du Casino, bon exemple de coopération entre la mairie et le syndicat.



Ces plaques ont été inaugurées le 10 août 2018 en présence du Maire, de conseillers municipaux et communautaires, des membres du Syndicat de Défense contre la Mer et de nombreux membres de la famille Ricour. Des arrière-arrière-petits-enfants de Paul Ricour ont dévoilé une des plaques par un temps qui rappelait l'utilité de cet ouvrage.

Bernard Masurel.

Pour en savoir plus :

www.defensemerjullouvillecentre.fr/joomla1.5/

Amplitude

Quel bel été que celui de 2018!

Nous en avons donc profité à fond en privilégiant l'extérieur. Ce fut une excellente journée à la ferme du Cheval de Trait que nous avaient préparé les natifs des années en « 8 ». Comme la traversée des grèves, le traditionnel piquenique de l'estuaire du Thar se déroulait dans une chaude ambiance, réunissant comme d'habitude une quarantaine de participants, tout comme notre journée dans les Marais de Carentan.

Les randonnées du mercredi ont attiré cette année des estivants. De vieux jullouvillais étaient étonnés de découvrir les magnifiques chemins des environs, à quelques minutes de la plage et pourtant inconnus d'eux. C'était le prélude à notre randonnée d'automne : 4 jours en Anjou, 70 km de marche (!), toujours avec cette météo exceptionnelle, tempérée par la présence de la Maine, de la Loire... et des côteaux du Layon.



Quand le temps a fraîchi un peu, il y a eu les activités d'intérieur : préparation du marché de Noël, confection de 10 coussins en forme de cœur offerts à une association de lutte contre le cancer du sein, présentation de « La Belle Hélène » en octobre, puis de « La Bohème » en novembre tandis que la chorale a embelli un dimanche des pensionnaires de la maison de retraite Paul Poirier. Et pour plus d'information : www.amplitude-jullouville.fr

Pierre Ropiteau, président d'Amplitude.

Avis de Grand Frais

Le bilan de la saison 2018 est très satisfaisant avec un total de 37 bateaux inscrits et 21 licences. Nous comptons également de nouveaux adhérents pratiquant le « kite surf ». Cette année a été marquée par le retour de la régate annuelle « La Jullouvillaise » qui s'est déroulée le 19 août sous un temps radieux. Les vaingueurs en F18 sont Augustin MASUREL /Nicolas CROQUELOIS du CVJullouville et en inter Série Éric JARRY/Martin GOULET du YC Carolles. L'été a également été l'occasion de diverses sorties au Mont-Saint-Michel (14/08), à Chausey... Nous tenons à remercier la mairie de Jullouville pour l'installation d'un algeco flambant neuf en lieu et place de notre cabane vieillissante. Il sera aménagé afin d'en faire un lieu d'accueil et de rassemblement pour tous nos adhérents.

Le bureau d'Avis de Grand Frais(Club FFVOILE).





21

APE

L'association des parents d'élèves OPTIMIST œuvre, aux côtés de l'équipe pédagogique, à l'organisation de sorties scolaires et de spectacles, à l'achat de matériel et de livres pour les enfants de l'Ecole Éric Tabarly.

En participant au Marché de Noël, aux journées Mômes en Fête ou en créant des événements ponctuels (bourse aux jouets, loto, vente d'objets personnalisés, de gâteaux...), l'APE récolte les fonds nécessaires à sa mission.

Pour nous rejoindre ou nous soutenir, contactez-nous via : apejullouville@gmail.com Optimistement vôtre,

L'équipe de l'APE OPTIMIST.



Bibliothèque

Notre saison estivale s'est bien déroulée. La fréquentation de nos lecteurs est en hausse et les prêts pour enfants en nette progression.



Comme l'an passé, le 30 octobre, dans la salle de Saint-Michel-des-Loups, en partenariat avec la mairie, nous avons animé une après-midi récréative sur le thème « Loups et Sorcières ». A 16 heures : une séance pour les enfants de 4 à 9 ans et une deuxième pour les 9 à 12 ans ensuite. Les rencontres animées par les bénévoles de la bibliothèque avec les élèves de l'école Tabarly ont repris courant octobre sous forme de contes, « kamishibaï », théâtre, à la bibliothèque. Les élèves de toutes les classes vont participer, comme chaque année, au prix « Livre en tête » 2018-2019. Ce concours de lecture est national et pour enfants : albums, premières lectures, romans enfants, bandes dessinées enfants.

Infos pratiques

A vos agendas

- Loto de la SNSM le samedi 30 mars
- Portes ouvertes de la SNSM le samedi 20 avril
- Courses de chevaux sur la plage le dimanche 19 mai
- Festi-Récré du lundi 15 au mercredi 24 avril
- Trail de l'Archange le samedi 25 mai
- Elections européennes dimanche 26 mai
- Peintures en Folie samedi 1er et dimanche 2 juin
- Le feu de la Saint-Jean le vendredi 21 juin
- Tour Voile les mercredi 10 et jeudi 11 juillet
- Jazz en Baie du mercredi 24 juillet au dimanche 4 août
- Piper Opération-Cobra mercredi 31 juillet au dimanche 4 août

La lutte contre les chenilles processionnaires du pin a été faite de manière intensive sur la commune. Merci à tous ceux qui y ont participé.

Chenilles processionnaires du pin

Un grand nombre de pièges à chenilles a été installé sur des pins, par la commune sur le domaine public et par des particuliers sur leur propriété.

La commune a organisé la prise en charge et la destruction, par congélation, des sacs contenant des chenilles et des chrysalides. Ce système a été validé par la FREDON et l'INRA. Si vous possédez des sacs à détruire, faites-vous connaître en mairie. Une mise en place de sacs neufs sur les pièges depuis septembre a permis de capturer les processions dites alimentaires, phénomène qui avait été constaté en octobre 2017.

Une bonne prévention consiste en la mise en place de nichoirs à mésanges dès l'été. Ces oiseaux sont grands consommateurs de chenilles processionnaires à tous les stades de leur développement. Pour une bonne lutte il ne faut toutefois pas nourrir les mésanges afin que la prédation naturelle soit la plus importante possible. Au printemps prochain, des pièges à papillons pourront également être mis en place.

Pour tout renseignement, consultez les fiches techniques et bons de commandes et reportage TV sur le site de la commune rubrique « Vie pratique », et prenez contact avec la mairie.



TYPOLOGIE DES INSECTES VOLANTS



Frelons asiatiques

La lutte contre les frelons asiatiques, ou frelons à pattes jaunes, continue. La commune a renouvelé la convention avec la FDGDON de la Manche (Fédération Départementale des Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles).

En cas de découverte d'un nid de frelons asiatiques, n'intervenez pas vous-même, prévenez la mairie de Jullouville.

La destruction du nid sera prise en charge par la commune.

Fiche technique à consulter sur le site de Jullouville, à la rubrique Vie Pratique.

Ci-dessous des liens pour information :





Infos pratiques

Mairie

Place René Joly - 50610 Jullouville 02 33 91 10 20 Internet: www.iullouville.com (site)

Page Facebook www.facebook.com/Jullouvilleofficiel/ E-Mail: mairiejullou@wanadoo.fr (courrier électronique) ouverture: lundi, mardi, jeudi 9 h 00 à 12 h 15 et 13 h 30 à 17 h 30 - mercredi 9 h 00 à 12 h 15 vendredi 9 h 00 à 12 h 15 et 13 h 30 à 16 h 30 (permanences élus : contact et RDV en mairie)

Mairie annexe 1 route des 7 Devises Saint-Michel-des-Loups - 50610 Jullouville 02 33 61 87 47 ouverture le mercredi 9 h 00 à 11 h 30 et le vendredi 13 h 30 à 16 h 30

Bureau d'informations touristiques

Place de la Gare - Tél. 02 33 61 82 48 www.tourisme-granville-terre-mer.com (site)

E-Mail: information@otgtm.fr (courrier électronique).

- janvier à mars et d'octobre à décembre (basse saison) : mardi, mercredi, vendredi, de 9h à 13h30
- avril à juin et septembre à octobre (moyenne saison) : du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h
- juillet et août (haute saison) : du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et 14h30 à 18h30 dimanche et jours fériés de 9h à 13h

Bureau fermé: 1er mai, 1er et 11 novembre 25 et 31/12

Agence Postale

Place René Joly (locaux de la mairie) Tél. 36 31 (plateforme téléphonique) Ouverture lundi, mardi, jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Le mercredi de 9 h à 12 h. Le vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h. Levée à 14 h 45 Le samedi de 9 h 30 à 11 h 30 avec une levée du courrier à 11h.

Maison de Retraite « Les Jardins d'Henriette » 23 Place de la Gare - Tél. 02 33 91 24 80

Bibliothèque pour Tous 23 Place de la Gare. Horaires d'hiver : le mercredi de 15 h à 17 h 30 le samedi de 10 h à 12 h.

Horaires d'été: mardi 10h à 12h30 vendredi 15h à 18h

Ordures ménagères :

La collecte en sacs plastiques transparents est obligatoire depuis le 01/07/18. Vous pouvez vous fournir dans le commerce ou en mairie. Le ramassage des ordures ménagères s'effectue le lundi en secteur urbain et le jeudi en secteur rétro-littoral.

Ci-contre. le plan d'implantation des points d'apports volontaires en colonnes enterrées, destinées à recueillir les déchets recyclables et les ordures ménagères résiduelles.

Astuce : penser à vider votre tri sélectif avant les grands ponts et grands week- ends.

Déchetterie

Site de Mallouet à Granville, Service Déchet: 02 33 91 92.60.

Période de mai à septembre : la déchèterie est ouverte du lundi au samedi (sauf jours fériés) de 9h à 12h et de 14h à 18h. Période octobre à avril : la déchèterie est ouverte du lundi au samedi (sauf le jeudi et les jours fériés) de 9h à 12h et de 14h à 18h.

L'accès à la déchèterie est payant pour les professionnels et gratuit pour les particuliers disposant d'un macaron à retirer sur place.

École Éric Tabarly 6 Avenue des Frégates Tél. 02 33 51 44 17 - Directrice : Madame DUJARDIN

Accueil de Loisirs « Les Petits Loups de Mer » Chemin de Blot - Tél. 02 33 51 76 67 ou 06 37 50 87 03 Directeur: M. CHAPDELAINE

Relais Assistant(e)s Maternel(le)s

Antenne de Jullouville - Chemin de Blot Le vendredi matin 9 h à 12 h hors vacances scolaires -Animatrice: Madame LEFÈVRE - Tél. 02 33 69 20 60 (Maison de la Petite Enfance à Granville)

Le marché le vendredi matin : 8h - 13 h toute l'année ; mardi et vendredi de 8h à 13h l'été du 15/06 au 15/09

Pompiers 18 ou 112 SAMU 15 ou 112

Gendarmerie tél. 02 33 69 28 99 **Police-secours 17 ou 112** Sartilly tél. 02 33 89 67 40

Urgence sécurité gaz - Tél. 0800 47 33 33

Raccordement au gaz (GRDF) - 09 69 36 35 34

Électricité (dépannage) - 0810 33 33 50

Hôpital Granville-Avranches tél. 02 33 91 50 00

Culte Catholique Jullouville - Hors vacances : samedi soir à 18 h à Kairon.

Dim. 9 h 30 à Jullouville les 1er et 3e dim. du mois, à Carolles les 2e et 4e dim. du mois, à Saint-Michel-des-Loups le 5e. Dim. à 11 h à Saint-Pair-sur-Mer.

Pendant les vacances : la messe du dimanche a lieu à Carolles à 9 h 30 et à Jullouville à 10 h 30, à 11 h à Saint-Pair-sur-Mer. Rens: 02 33 50 06 63 ou nddelabaie-saintpair@orange.fr et le site : http://egliseinfo.catholique.fr/. Presbytère 02 33 61 84 99 Église Notre-Dame-des-Dunes, Avenue Armand Jullou.

Culte protestant Juliouville Av. du Maréchal Leclerc Tél.: 02 33 51 71 32 Office en saison estivale: un dimanche sur deux à 10h30

Renseignements Météo-France Pour le département de la Manche Tél. 32 50 ou 08 92 68 02 50

Médecins Docteurs Chesnay et James (SCM) 15 Place du Marché - Tél. 02 33 61 82 39 Docteur Turck Olivier

11 Av. Maréchal Leclerc - Tél. 02 33 51 41 62

AFFENTION Les arrêtés ont changé, renseignez-vous en mairie

Pour les travaux de bricolage et de jardinage,

l'utilisation d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peut se faire que du lundi au samedi de 10 h à 12 h et de 15 h 30 à 18 h 30 et les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h. Le reste de l'année : jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30 samedis: de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h dimanches et jours fériés : 10 h à 12 h.

Pharmacie M. et Mme Leboullanger 11 Avenue Maréchal Leclerc - Tél. 02 33 61 83 63

Kinésithérapeute

M. Lemoine - Place du Marché tél. 02 33 91 99 42

Orthophoniste Mme Dutertre Aurélie 17 Place du Marché - Tél. 02 33 49 91 58

Ostéopathe M. Mathieu Parchemal 8 Avenue des Ajoncs d'Or - Tél. 06 72 51 56 40

Pédicure-podologue

Mme Bouchart Virginie 02 33 59 39 06 Mme Emilie Hallais 06 47 07 18 32 17 place du Marché, Jullouville Mme Valérie Lorin 02 33 90 74 09 - Groussey

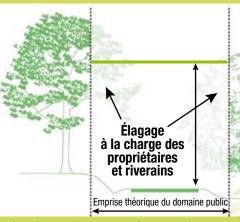
Cabinets infirmiers Mmes Vivier, Lelièvre, Esnouf 17 Place du Marché tél. 02 33 61 83 07 M. et Mmes Levionnois, Moiteaux, Carbonneaux, André 11 Avenue Maréchal Leclerc Tél. 02 33 51 38 92 - 06 83 23 57 13

Opticien La Lunetterie - 7 Av. du Maréchal Leclerc Jullouville - Tél. 02 33 46 79 37

Sophrologue Mme Francine Deniau 208 route des Sept Devises à Saint-Michel-des-Loups Tél. 06 76 71 10 81

Vétérinaires Cabinet vétérinaire 127 Grande Rue Sartilly - Tél. 02 33 60 90 91 SCP vétérinaires Grenet-Leclercq 247 Rue du Fourneau Granville - Tél. 02 33 50 22 85

L'élagage des arbres et la taille des haies sont du ressort du propriétaire (par arrêté préfectoral la destruction des chardons et du gui sont à la charge des propriétaires et des locataires). Ils doivent en effet élaguer régulièrement la végétation sur la propriété afin d'éviter que les branches ne surplombent le domaine public. (trottoirs, routes, chemins).



A défaut, la commune pourra, après mise en demeure restée sans effet, faire procéder d'office à l'élagage aux frais et à la charge du propriétaire.

Les feux de toute nature sont interdits toute l'année, sur l'ensemble de la commune par arrêté préfectoral.

